

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de l'événement « Conciliation vie professionnelle / vie privée et familiale »

Neuchâtel, le 19 février 2024

Seule la parole prononcée fait foi

Monsieur le Directeur de Pro Familia, Monsieur le directeur de la chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions, chères et chers ami-e-s,

C'est avec un grand plaisir et une profonde conviction que je prends la parole aujourd'hui pour ouvrir cet événement sur la conciliation de la vie professionnelle d'un côté, et de la vie familiale et privée de l'autre.

Je me réjouis de constater l'intérêt croissant pour cette question qui touche à l'organisation fondamentale de notre société : quelle place entend-on donner aux différentes dimensions de notre vie humaine ? L'emploi, la famille, l'engagement bénévole, les passions personnelles : chacune et chacun les mettra dans l'ordre qu'il veut, ou qu'il peut... Selon les contraintes et les possibilités offertes à la fois par les mentalités, les réalités, les entreprises et les politiques publiques.

Nous sommes ici au croisement de toutes ces données. Et c'est pourquoi je salue tout particulièrement les efforts conjugués de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, de ProFamilia et de l'office cantonal de la politique familiale et de l'égalité. L'enquête qui est présentée ce soir constitue une base précieuse sur laquelle nous appuyer pour améliorer le quotidien de la population neuchâteloise, et de ses familles en particulier, ainsi que l'attractivité des entreprises et donc le succès de notre économie.

Nous assistons ces dernières années à une transformation tangible des mentalités. Pour les générations passées, la conciliation était largement affaire d'arrangements et de jonglages, et affaire de femmes ! Et je pourrais même dire que cette vision ne relève pas d'un si lointain passé – de vous à moi, je l'ai entendu, au sein même de ma formation politique, il y a une dizaine d'années de cela alors que je débutais mon premier mandat au Grand Conseil et que nous parlions de LAE.

Pourtant – s'agissant de considérer l'intérêt public de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ou privée nous pourrions dire qu'à plusieurs reprises le canton de Neuchâtel a fait œuvre de pionnier. En se rappelant tout d'abord que les premières crèches de notre région ont été ouvertes à la fin du 19^e siècle déjà, par les patrons horlogers, pour accueillir les enfants de leurs ouvrières.

Aujourd'hui, pour la fameuse Génération Z, cette conciliation tend à devenir une exigence, voire une nécessité.

- L'attractivité des employeuses et employeurs, sur fond de pénurie des compétences - ainsi que la satisfaction des employé-e-s et donc leur productivité - dépendent étroitement de notre capacité à aborder cette question et à proposer des solutions collectives.

Ces dernières années, plusieurs avancées concrètes ont été réalisées, telle que la réforme de la loi fédérale sur la proche aide, l'allongement du congé paternité, ou encore l'introduction du job-sharing. Y compris le top-sharing, tel qu'il est d'ailleurs pratiqué avec efficacité à la tête de l'office cantonal de la politique familiale et de l'égalité.

Il faut ici mentionner une autre évolution notable : l'arrivée progressive des femmes aux échelons hiérarchiques supérieurs. On a souvent dit que cela garantit aux entreprises une diversité de perspectives et de compétences, renforçant leur capacité à innover et à prospérer dans un environnement complexe.

En plus, sur le sujet qui nous occupe ce soir, l'enquête montre un cercle vertueux : en matière de conciliation, « *femmes cheffes, c'est tout bénéf* », si vous me permettez cette rime facile.

La mixité favorise assurément une culture d'entreprise plus égalitaire et permet une avancée significative vers la création de conditions propices à la conciliation de nos différentes vies.

Cela dit, il est essentiel de répéter que la conciliation ne doit pas – ne peut plus – être perçue comme une "affaire de femmes". En Suisse, pourtant, ce sont encore les mères qui baissent leur temps de travail à l'arrivée du premier enfant : cela concerne 60% d'entre elles, contre 15% des pères. [La Suisse reste vice-championne européenne en matière de temps partiel pour les femmes, ce qui n'est pas le cas pour les hommes](#). Dans notre pays, les femmes sont encore souvent considérées comme les « anges du foyer », la formule étant plus désuète que le stéréotype persistant qui la soutient. Il s'agit donc d'encourager la participation des hommes à la sphère privée. Les entreprises pourront ainsi bénéficier d'une meilleure disponibilité des femmes et des hommes, et les familles d'une meilleure dynamique.

Au-delà du partage des tâches familiales entre hommes et femmes, certaines de ces tâches peuvent également être externalisées. L'enquête rappelle à juste titre l'importance de l'accueil pré et parascolaire comme condition prioritaire pour la conciliation des vies professionnelle, privée et familiale. Dans ce cadre, j'aimerais commencer par rappeler que là aussi, le canton de Neuchâtel a fait œuvre pionnière – en développant très activement depuis 2012 un dispositif d'accueil pré- et parascolaire dont le financement est assuré par des contributions de l'État, des communes, des parents mais aussi des entreprises du canton. Un partenariat gagnant qui mérite d'être salué ce soir. Aujourd'hui, la 3^{ème} révision de la Loi cantonale sur l'accueil des enfants, portée par ma collègue Crystel Graf est en mains du Grand Conseil. Le dispositif sera augmenté, grâce à l'appui conjoint du canton, des communes, des parents et des employeurs. Laurence Boegli nous en livrera les détails tout à l'heure, mais je tiens ici - au nom du Conseil d'Etat - à vous remercier, Mesdames et messieurs les chef-fe-s d'entreprise, pour votre engagement.

Au chapitre de l'accueil extrafamilial, on peut se réjouir également de voir le programme MAE (Ma journée à l'école) débiter sa phase pilote dès la prochaine rentrée en ville de Neuchâtel, avec le soutien du canton. Son concept novateur représente une opportunité exceptionnelle pour redéfinir la prise en charge des enfants, alignant cette évolution sur les besoins changeants de la société, des entreprises et des familles. MAE, c'est l'ensemble du dispositif scolaire et extrafamilial revu et flexibilisé. Le programme ajuste les horaires scolaires et y intègre des activités sportives et culturelles, pour mieux tenir compte des contraintes professionnelles des parents. Cela facilite donc l'engagement professionnel des pères et mères, sans compromettre la qualité de vie de leur famille. Espérons que cette première expérience soit suffisamment convaincante pour s'étendre aux autres communes du canton, pour l'instant plutôt frileuses, il faut bien le dire.

Comme on le sait, la flexibilité est un autre aspect central de cette équation. De nombreuses entreprises ont instauré des politiques d'horaires flexibles, notamment avec la possibilité de télé-travailler ou d'annualiser son temps de travail.

Ces progrès sont appréciés, même s'il nous faut veiller à ce que cela ne dilue pas complètement les sphères professionnelles et privées l'une dans l'autre, avec des risques reconnus d'épuisement, qu'il soit professionnel ou parental. La conciliation est bel et bien une articulation entre des dimensions séparées de nos vies, et non un tourbillon sans fin où l'on fait 1000 choses à la fois, sans performer dans rien.

Bref, le sujet de la conciliation est riche, de son histoire, de ses enjeux sociétaux et de ses perspectives économiques. Je me réjouis de cette soirée comme d'une magnifique occasion de partager des idées, d'échanger des expériences et, surtout, de catalyser des actions concrètes en faveur d'un équilibre le plus harmonieux possible entre toutes les dimensions de nos vies, sans oublier bien sûr la dimension de l'engagement politique ☺.

Merci encore une fois aux 3 partenaires de cette enquête et en particulier à la CNCI pour l'organisation de cette soirée. Merci à vous toutes et tous pour votre présence ce soir. Merci de m'avoir écoutée et fidèlement à la réputation d'un canton horloger passons, dans les temps je l'espère, à la suite du programme !